



APPEL DE PROJETS  
CALL FOR PROPOSALS

RÉSIDENCE CROISÉE DE RECHERCHE ET DE CRÉATION  
POUR MARIONNETTISTES PROFESSIONNELLE.S  
de l'Île de Montréal (Canada) et Italie

CREATIVE RESEARCH CROSS-RESIDENCY  
FOR PROFESSIONAL PUPPETEERS  
from Montréal (Canada) and Italy

Critères et normes  
Date de dépôt  
Présentation d'une demande  
2024-2025

Application procedures and criteria  
Application deadline  
Application process  
2024-2025



Ce projet est rendu possible grâce au soutien du Conseil des arts de Montréal  
This project is made possible with support from the Conseil des arts de Montréal

## CONTEXTE / CONTEXT

Dans un objectif de développement des arts de la marionnette, de rapprochement et d'échange des pratiques contemporaines entre les marionnettistes de diverses provenances, Casteliers et Teatro del Drago s'associent pour offrir une résidence de recherche et de création croisée à des marionnettistes<sup>1</sup> professionnels. L'artiste montréalais.e retenu.e séjournera en Italie, dans la ville de Gambettola, et en échange, l'île de Montréal recevra un.e marionnettiste d'Italie.

Pour le volet montréalais, CASTELIERS est le porteur du projet et pour le volet italien, TEATRO DEL DRAGO est le porteur.

With the goal of developing puppetry, bringing together puppeteers and sharing contemporary practices between puppeteers from various backgrounds, Casteliers and Teatro del Drago are partnering to offer a creative cross-residency for professional puppeteers. The selected Montréal artist will stay in Italy in the city of Gambettola. In return, Montréal will host an Italian puppeteer. CASTELIERS is the project leader of the Montréal residency, while TEATRO DEL DRAGO is the project leader for the Italian residency.

### 1. DESCRIPTION ET OBJECTIFS 1. DESCRIPTION AND OBJECTIVES

La résidence de recherche et de création à Montréal sera d'une durée de vingt-huit (28) jours. Elle aura lieu du 3 au 30 mars 2025.

**La résidence de création à Gambettola sera d'une durée de vingt-huit (28) jours, entre le 12 mai au 8 juin 2025.**

La résidence de création croisée a été développée en fonction des objectifs suivants :

- Offrir aux artistes en résidence un temps de réflexion et de recherche sur leur propre pratique ;
- Encourager les échanges entre les marionnettistes montréalais.es, leurs pairs internationaux et les nombreux intervenants du milieu culturel ;
- Favoriser la collaboration internationale et les coproductions ;
- Sensibiliser les marionnettistes montréalais.es aux réalités de la création contemporaine pratiquée dans d'autres pays ;
- Sensibiliser les marionnettistes étranger.e.ss au dynamisme du milieu montréalais et québécois.

The creative research residency in Montréal will last for twenty-eight (28) days. It will take place from March 3 to 30, 2025.

**The creative research residency in Gambettola will last for twenty-eight (28) days. It will take place from May 12 to June 8, 2025**

- The cross-residency was developed based on the following objectives:
- Offer artists in residence the time and space to reflect upon and work on developing their practice.

- Encourage the sharing of practices between Montréal and Italy-based puppeteers, their international colleagues, and the many arts and culture stakeholders.
- Foster international collaborations and co-productions.
- Increase awareness among Montréal and Italy-based puppeteers of the current creative conditions in other countries.
- Increase awareness among international puppeteers of the dynamic puppetry arts scene in Montréal and across Québec, and in Ravenna and across Italy.

## 2. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

### 2. ELIGIBILITY CRITERIA

Ce projet s'adresse aux marionnettistes professionnel.le.s<sup>2</sup> de Montréal et d'Italie ayant au moins 20 ans d'âge, ayant œuvré dans le milieu professionnel des arts de la marionnette depuis un minimum de trois (3) ans et dont l'expérience est reconnue au niveau national, voire international. Ce projet s'adresse à des marionnettistes qui ont une pratique traditionnelle ou contemporaine, ou à des artistes qui souhaitent intégrer la marionnette à leur création. La résidence est offerte à des individus, aucune compagnie n'est éligible.

Dans le cas des candidatures montréalaises, le ou la marionnettiste doit nécessairement :

- Être citoyen.ne canadien.ne ou résidant.e permanent.e ;
- Être domicilié.e sur le territoire de l'île de Montréal depuis au moins 12 mois.

This project will receive submissions from professional puppeteers<sup>2</sup> from Montréal and Italy who are over 20 years of age, who have worked in professional puppetry arts for a minimum of three (3) years and whose experience is recognized at the national or international level. The project will receive submissions from traditional and contemporary puppetry artists, and from artists from other artistic fields who are interested in incorporating puppetry into their creations. The residency is offered to individuals. Submissions from companies will not be considered.

Montréal candidates must:

- Be a Canadian citizen or permanent resident.
- Have been domiciled on the island of Montréal for at least 12 months.

## 3. NATURE DE L'AIDE

### 3. NATURE OF AID

L'aide accordée est ponctuelle et non récurrente. Un.e seul.e marionnettiste montréalais.e et un.e seul.e marionnettiste italien.ne bénéficieront de ce programme en 2024-2025. Il est de la responsabilité des deux marionnettistes de remplir l'ensemble des formalités nécessaires à la réalisation de leur séjour à l'étranger (visa, vaccins, assurances, achat du billet d'avion aller-retour, etc.).

The aid granted is one-off and non-recurring. Only one Montréal puppeteer and one Italian puppeteer will benefit from this program in 2024-2025. It is the responsibility of the two puppeteers to complete all the necessary formalities to carry out their stay abroad (visa, vaccines, insurance, purchase return airfare, etc.)

---

<sup>2</sup> On entend par marionnettiste professionnel.le, tout artiste qui, ayant acquis sa formation de base, possède une compétence reconnue par ses pairs, crée, interprète ou diffuse des œuvres dans un contexte professionnel, se voue principalement à la pratique de son art et reçoit une rémunération pour les œuvres qu'il ou elle réalise. / A "professional puppeteer" is an artist that has acquired his or her basic training and whose qualifications are now recognized by his or her peers. Such an artist also creates and performs creative works in a professional setting, devotes most of his or her creative time to the art form and receives compensation for the works created and performed.

Pour le ou la marionnettiste de Montréal bénéficiant d'un séjour de recherche et de création à Gambettola, la résidence offrira et couvrira les aspects suivants :

- Une bourse de recherche et de création d'un montant de 3 000 \$ CA ;
- Les frais de transport international (billet d'avion aller-retour) ;
- Un hébergement à Gambettola ;
- Des frais de subsistance de 65 \$ / jour pour un total de 1 820 \$ CA
- Le transport aller-retour entre l'aéroport et le lieu de la résidence ;
- L'accueil et l'encadrement technique et artistique sur demande pendant la résidence ;
- Un accès à toutes les activités et spectacles du Festival Arrivano dal Mare ! qui aura lieu du 12 au 18 mai 2025 ;
- Un espace de travail situé au Teatro Comunale de Gambettola ;
- Les matériaux et outils disponibles à l'espace de travail et Teatro del Drago ;
- Un accès illimité à Internet WIFI.

For the Montréal puppeteer participating in the cross-residency in Italy, the residency will offer and cover the following aspects:

- A research and creation grant of Can\$ 3,000.
- International transportation costs (round-trip airfare).
- Accommodation in Gambettola.
- living expenses of Can\$ 65 / day for a total of Can\$1,820.
- Return transportation between the airport and the residency venue.
- Technical and artistic supervision, on demand, during the residency.
- Access to all the Arrivano dal Mare! Festival activities and shows taking place from May 12 to 18, 2025.
- A workspace located at Teatro Comunale de Gambettola.
- Materials and tools available at the workspace and Teatro del Drago.
- Unlimited access to WIFI Internet.

#### 4. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES DEMANDES 4. CRITERIA FOR ASSESSING APPLICATIONS

Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

- Qualité du travail artistique (50 %) ;
- Intérêt et pertinence du projet soumis par le candidat (30 %) ;
- Faisabilité du projet (20 %).

Les demandes seront évaluées par un comité de sélection composé de trois (3) membres de chaque pays, dont l'expertise est reconnue dans les arts de la marionnette.

Applications will be evaluated based on the following criteria:

- The quality of the artistic work (50%)
- The interest and relevance of the project submitted by the candidate (30%)
- The project's feasibility (20%)

Applications will be assessed by a committee composed of three (3) members from each country whose expertise is recognized in the field of puppetry arts.

## 5. OBLIGATIONS DES MARIONNETTISTES

### 5. OBLIGATIONS OF PUPPETEERS

L'artiste montréalais.e bénéficiaire de ce programme s'engage à :

- Planifier les horaires de résidence à l'avance (activités, temps consacré à la recherche et à la création, etc.) ;
- Respecter le calendrier préétabli de la résidence ;
- Entretenir un lien régulier avec l'organisme porteur du programme ;
- Rédiger et transmettre un rapport succinct de son expérience à Casteliers et à Teatro del Drago dans les deux mois qui suivent la fin du projet ;
- À Gambettola, être capable de s'exprimer en français, en anglais ou en italien.

The Montréal puppeteer participating in this program commits to:

- Plan residency schedules in advance (activities, time spent on research and creation, etc.).
- Respect the pre-established residency schedule.
- Maintain regular contact with the organization leading the program.
- Write and submit a brief report on his or her experience to Casteliers and Teatro del Drago within two months after the end of the project.
- In Gambettola, be able to communicate in French, in English or in Italian.

## 6. PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE

### 6. SUBMISSION OF AN APPLICATION

Les candidat.e.s doivent compléter le formulaire d'inscription (fichier Word) prévu à cet effet et inclure les documents suivants :

Applicants must complete the registration form (Word file) provided for this purpose and include the following documents:

- Formulaire d'inscription complété ;
  - Un curriculum vitae (maximum de trois pages) ;
  - Une présentation de leur démarche artistique et du projet proposé (maximum d'une page) ;
  - Une lettre de motivation présentant leur projet de résidence en décrivant la nature de la recherche, les besoins (espace, matériel, expertise, mentorat, etc.) (maximum de deux pages) ;
  - Un portfolio, comprenant au moins deux liens vidéo et 10 à 20 photos en format JPEG d'œuvres antérieures. Joindre une liste de ces documents, avec le titre, l'année de création et une courte explication ;
  - S'il y a lieu, un dossier de presse constitué d'articles de presse publiés au cours des cinq dernières années (maximum de cinq pages).
- 
- Completed application form.
  - A personal curriculum vitae (3-page maximum).
  - A presentation of their artistic approach and proposed project (1-page maximum).
  - A letter of motivation presenting the residency project describing the nature of the research, the needs (space, material, expertise, mentoring, etc.) (2-page maximum).
  - A work portfolio, including two or more video links and 10-20 photos of previous works in JPEG format. Please make include a list of these material documents and indicate the title, the year, and a short explanation.
  - If applicable, a press kit consisting of press articles published during the last five years (maximum of five pages).

Seuls les documents exigés seront soumis au comité d'évaluation. Les documents supplémentaires ne seront pas relayés au comité.

Only the required documents will be submitted to the evaluation committee. Additional documents will not be relayed to the committee.

7. DATE DE DÉPÔT DES DOSSIERS ET DÉCISIONS  
7. APPLICATION DEADLINE AND DECISION DATE

Pour les marionnettistes montréalais.es souhaitant bénéficier d'un séjour de recherche et de création en Italie, la date limite de dépôt des dossiers est **vendredi 16 février 2024**, avant minuit. Les dossiers doivent être acheminés par courriel à Casteliers à : [direction@casteliers.ca](mailto:direction@casteliers.ca)

Les dossiers incomplets ne seront pas retenus. Les dossiers envoyés après la date limite du 16 février 2024 avant minuit ne seront pas acceptés.

La décision des comités de sélection sera connue en mars 2024.

**Deadline for applications** submitted by Montréal-based puppeteers who wish to participate in a creative research residency in Italy: **Friday February 16, 2024**, before midnight. Applications must be submitted by e-mail to Casteliers at: [direction@casteliers.ca](mailto:direction@casteliers.ca)

Incomplete applications or applications received after the February 16, 2024 midnight deadline will not be considered.

Selection committee decisions will be announced in March 2024.

8. RENSEIGNEMENTS  
8. INFORMATION

CASTELIERS  
Louise Lapointe  
Directrice artistique / **Artistic Director**  
Téléphone / **Phone** : + 1 514-270-2717, # 4  
[direction@casteliers.ca](mailto:direction@casteliers.ca)